

[ ÉCOLE NUMÉRIQUE ]

## La Lorraine teste avec succès le portail scolaire

**11 établissements scolaires de Lorraine testent le bureau virtuel, accessible par les profs, les élèves, leurs parents, et le personnel administratif.**

En entrant en classe, les professeurs ne dérogent toujours pas au rituel de l'appel. Sauf qu'aujourd'hui le cahier poussiéreux est remplacé par un écran d'ordinateur. Il suffit de cocher une case pour noter les absents et avertir les parents par SMS. Ici, dans les 11 établissements pilotes retenus dans le cadre du projet Prisme Lorraine (Projet régional d'intégration des services numériques pour l'éducation), l'école a des allures futuristes. Ces collèges, lycées ou cités scolaires (de la sixième à la terminale) expérimentent pour la deuxième année l'ENT (espace numérique de travail).

### Les bulletins de notes accessibles en ligne

A travers un portail, les élèves, les enseignants mais aussi les parents accèdent, à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe, à des services liés à la vie scolaire (notes, agenda, emploi du temps, etc.) et à des outils de communication comme les messageries ou les forums. D'ores et déjà, près de 9 000 bulletins de notes ont été publiés en ligne au premier trimestre de l'année scolaire, et pas moins de 300 professeurs ont rempli le cahier de texte électronique. Des ressources numériques comme les journaux, les encyclopédies ou les manuels sont également accessibles en ligne. De plus en plus, l'outil Prisme s'impose aussi comme un véritable support pédagogique, avec des cours et des espaces de travail partagés. « *Un ENT ne peut pas être mis en place dans des établissements qui ne sont pas bien équipés en informatique* », prévient François Schuller, chef de projet Prisme au conseil régional de Lorraine. Les institutions sélectionnées étaient donc déjà bien loties en matériel informatique. Les lycées, par exemple, ont bénéficié, entre 1999 et 2002, du programme e-Lorraine. Celui-ci a abouti à l'ouverture de plus de 500 salles d'informatique en libre accès pour les élèves et les enseignants, et au raccordement à internet. Mais l'équipement ne fait pas tout. Une vraie volonté politique s'impose pour secouer les habitudes de travail des uns et des autres. En clair, le chef d'établissement doit jouer un rôle moteur pour mobiliser ses troupes.

### La solution Microsoft préférée à l'open source

En avril 2003, le conseil régional, le rectorat et les conseils généraux de la Meuse et des Vosges répondent à l'appel à projet du ministère de l'Éducation nationale et de la Caisse des dépôts. En juillet 2003, leur dossier était retenu. Le Conseil régional choisit un assistant à maîtrise d'ouvrage, la société Itop, spécialisée notamment dans l'intégration d'applications dans le domaine de l'éducation. Celle-ci évalue le niveau d'informatisation de chaque établissement, tant pour les usages que pour le matériel. Elle se lance ensuite dans une étude de marché pour aider au choix technologique de Prisme.

En juillet 2004, un groupement réunissant l'intégrateur Cap Gemini, l'éditeur d'outils pédagogiques Infostance (filiale de Hachette livres) et France Télécom remporte l'appel d'offres. Cap Gemini accompagne la mise en place du projet, mobilisant une trentaine de collaborateurs dans la phase démarrage, et environ sept personnes depuis avril 2005 pour assurer la maintenance du système.

Pour le choix logiciel, la bataille s'est déroulée entre Microsoft et un éditeur open source. Sur le plan fonctionnel, les deux offres tenaient la route. Le groupement a joué la prudence et préconisé le portail de Microsoft. « *Nous avons retenu Sharepoint principalement pour sa robustesse, sa capacité à monter en charge rapidement, sa pérennité, et son interopérabilité*, explique Françoise Perez, responsable de la région Lorraine chez Cap Gemini. *Nous ne voulions pas faire un choix exotique. Il nous paraissait plus sûr de nous appuyer sur Microsoft, qui possède de nombreux experts sur le marché pour assurer la maintenance.* »

## **Pas simple d'assembler les pièces du puzzle**

Pour les applications métier, des éditeurs de niche proposaient bien des outils pour gérer les emplois du temps ou les notes. Mais, en 2004, très peu d'entre eux offraient une suite complète, couvrant l'ensemble des besoins d'un établissement. L'éditeur d'outils pédagogiques Infostance, retenu pour le projet, répondait aux conditions requises dans le schéma directeur des ENT. Lequel contient notamment des préconisations techniques définies par le ministère de l'Education nationale (respect des standard web en termes d'accessibilité et d'interopérabilité, etc.).

L'une des difficultés rencontrées sur le plan technologique tient à l'intégration des applications existant dans le portail. Concrètement, certaines écoles avaient déjà leurs propres logiciels, qui devaient se connecter facilement avec la plate-forme Sharepoint Portal Server. C'est aussi le cas pour les applications métiers d'Infostance. « *Sur le papier, cela ne pose pas de problème. Mais, en pratique, il faut obtenir que toutes les pièces s'emboîtent. Quelques aménagements ont dû être effectués sur les modules métier d'Infostance, et il a fallu recourir à des experts très pointus. Un vrai casse-tête pendant la période estivale* », explique Françoise Perez. Sur le plan humain, certains établissements ont, par exemple, rechigné à abandonner leur ancien système de gestion des notes.

La montée en charge de Sharepoint et des applications métier d'Infostance constitue l'autre enjeu technique. Sollicité principalement de 6 heures à 23 heures, le portail compte, pour l'heure, près de 40 000 usagers potentiels. Ils devraient être plus de 100 000 à la fin de l'année. Au départ, Infostance n'a pas été conçu pour un aussi grand nombre d'utilisateurs. D'où, à ce stade expérimental, certains problèmes de lenteur - d'affichage, par exemple, lorsque, au moment des conseils de classe du mois de mars, les élèves et les enseignants ont fortement utilisé les relevés de notes en ligne.

## **Une mise en place adaptée au calendrier scolaire**

Indépendamment des aspects technologiques, le déroulé du projet a dû intégrer les contraintes d'emploi du temps propres au monde de l'éducation. Inutile de compter sur une forte mobilisation des responsables d'établissement et des professeurs en septembre, lors de la rentrée, ou le mercredi, quand les élèves n'ont pas cours. Pour s'assurer que les utilisateurs s'approprient convenablement l'ENT, mieux vaut avancer lentement, mais sûrement.

Le parti a été pris de s'en tenir dans un premier temps aux applications de vie scolaire, opérationnelles depuis décembre 2004. Elles ont le mérite de susciter très vite l'intérêt de tous les utilisateurs, car elles répondent à leurs soucis quotidiens. Le module emploi du temps, par exemple, s'avère très utile pour les professeurs et les élèves qui ont besoin de savoir où et quand ils ont cours. L'agenda, le cahier de texte, la messagerie, la gestion des absences ont, eux aussi, été mis en place en priorité. Deux mois plus tard, ont été installés l'annuaire, le gestionnaire de notes (saisie des remarques pour les bulletins, moyennes, etc.), les ressources matérielles (organisation en interne des accès aux ressources, demandes de matériel, etc.), puis les outils de communication tels les forums, les chats ou les listes de diffusion. La prochaine grande étape - déjà expérimentée par des professeurs depuis septembre - porte sur la création d'espaces de travail partagés, qui requièrent un niveau de maturité des utilisateurs plus avancé. Elèves et professeurs partagent des documents, disposent d'un espace de stockage, et peuvent travailler en groupe - pour l'instant, à l'échelle d'un seul établissement. Ce qui constitue une remise en cause profonde de la pédagogie.

Sur le terrain, l'accompagnement s'est traduit par de gros efforts de communication de la part du rectorat et du conseil régional de Lorraine auprès des utilisateurs. Une opération difficile compte tenu de la diversité des publics et des usages. L'utilisation d'un même module varie parfois d'un établissement à l'autre. Et les différentes populations sont plus ou moins familiarisées avec l'informatique. En général, les élèves affichent une aisance particulière et jouent un rôle de levier auprès de certains enseignants, parfois plus réticents au départ. Parmi les moyens pour informer les utilisateurs, des guides d'usage ou des fiches d'aide leur sont distribués à chaque mise en place de modules. Certains établissements, comme le collège Georges-de-la-Tour, sont allés plus loin en créant des ateliers Prisme. Pendant un an, au début du projet, des accompagnateurs ont rassemblé deux fois par semaine les professeurs qui rencontraient des difficultés dans l'utilisation de l'outil.

## Un levier pour de nouveaux usages

De son côté, le rectorat a organisé des journées disciplinaires tout au long de l'année. Elles réunissent un enseignant de chacun des 20 établissements concernés autour du conseiller Tice (TIC pour l'éducation), avec la participation des corps d'inspection et de l'interlocuteur académique nouvelles technologies de la discipline. Lors de ces rencontres, les enseignants partagent leurs bonnes pratiques. « *Par rapport à ce que l'on imaginait il y a trois ans, ils ont même trouvé de nouveaux usages* », se réjouit Pascal Faure, le chef de projet Prisme, à l'Académie de Nancy-Metz. Un professeur de littérature au lycée de Stenay a ainsi inventé le café littéraire. Il demande à ses élèves de lire un ouvrage avant de débattre dans un forum en ligne.

Trois cycles de formations ont également été mis sur pied par Cap Gemini. Durant une ou deux journées, deux formateurs ont présenté au sein des établissements quatre modules, avec des exercices de manipulation à l'appui, à une petite équipe projet (le chef d'établissement, son adjoint, les représentants Prisme, et les administrateurs du système). Il s'agissait de les aider à bien utiliser l'outil afin qu'ils soient capables d'assurer son bon fonctionnement au quotidien. A partir de septembre prochain, une cinquantaine de nouveaux établissements lorrains, tous volontaires, devraient rejoindre le dispositif.

---

### Le portail scolaire

#### De quoi s'agit-il ?

Le portail scolaire, officiellement appelé Espace numérique de travail par le ministère de l'Education nationale, offre aux élèves, aux parents, aux enseignants et au personnel de l'éducation un accès unique à des ressources et des services numériques.

#### Que propose-t-il ?

##### Des services de vie scolaire

Un ensemble de modules permettent de mieux gérer les tâches administratives nécessaires au bon fonctionnement d'un établissement : cahier de texte, emploi du temps, tableau d'affichage, gestion des notes, des absences, etc.

##### Des outils de communication

Messagerie, SMS, messagerie instantanée, forums, etc.

##### Des ressources en ligne

Consultation des encyclopédies, banques de données ; documents pédagogiques ; espace de travail partagés pour les enseignants d'une discipline, pour la classe, ou pour les travaux personnels encadrés.

---

---

## Qui fait quoi ?

### Le comité stratégique

Il réunit le recteur de l'académie de Nancy-Metz et les inspecteurs d'académie des quatre départements - Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle et Vosges. Il définit les grands axes d'évolution du projet.

### Le comité de pilotage

Il réunit le rectorat, le conseil régional de Lorraine, les quatre départements, le groupement, et les inspections académiques. Il est chargé de la mise en oeuvre et du suivi du projet au quotidien.

### Le comité de suivi

Pendant la phase expérimentale, il comprend les membres du comité de pilotage, les 11 chefs d'établissement, ainsi que les 11 correspondants Prisme des sites (proviseur adjoint, administrateur réseaux ou enseignant).

### Le comité utilisateurs

Il est constitué du comité de suivi et d'autres usagers particulièrement investis dans le projet. Il suit le fonctionnement des outils et propose des pistes d'amélioration.

### Un comité de projet Prisme au sein de chaque établissement

Il inclut en général le proviseur, son adjoint, le correspondant Prisme, les enseignants, et le conseiller pédagogique d'éducation.

---

---

## Un accès possible sans ordinateur chez soi

### Les bornes d'accès à internet

Les parents utilisent internet librement à travers les bornes placées dans l'entrée de certains établissements. Cependant, l'expérience prouve qu'ils préfèrent se rendre dans les salles prévues à cet effet.

### Des salles informatiques libre accès

Dans certains établissements, les parents peuvent utiliser un ordinateur et se connecter au portail Prisme avec leur identifiant. Le système fonctionne aux heures d'ouverture du collège ou du lycée, mais aussi pendant les vacances.

### Les maisons de jeunes et le centre social

Le collège Georges-de-la-Tour à Nancy a formé, par exemple, quelques personnes pour qu'elles aident les parents venant dans ces centres à se connecter au portail Prisme

### Internet au travail

Des parents accèdent parfois à internet depuis leur bureau.

---

[ AVIS D'EXPERT ]

## **Benoît Sillard, sous-directeur aux NTIC au ministère de l'Éducation nationale**

### **Ce délégué interministériel aux usages d'internet pilote de grands chantiers, dont celui des ENT.**

La rédaction , 01 Informatique, le 12/05/2006 à 00h00

**« Dès 2007, toutes les nouvelles générations devront être formées aux TIC. »**

« C'est l'une des cinq missions du ministère de l'Éducation nationale, inscrite dans la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, datant d'avril 2005. L'appel à projets portant sur les environnements numériques de travail remonte à 2003. Les ENT ont d'abord concerné les universités. Aujourd'hui, plus de 600 000 étudiants disposent d'un accès à un ENT. Dans le secondaire, on atteint à peu près le même nombre : entre 500 000 et 600 000 élèves. »

**« Le projet lorrain est le plus avancé. »**

Mais trois autres régions jouent également un rôle précurseur dans le domaine des ENT : l'Alsace, la Picardie et la Bretagne. La Lorraine se distingue cependant, à la fois par le nombre de services proposés et par l'audience de son portail.

[ TÉMOIGNAGE ]

## **Pascal Michel (collège Georges-de-la-Tour à Nancy) : « les professeurs ne sont pas habitués à autant de transparence »**

La rédaction , 01 Informatique, le 12/05/2006 à 00h00

« Pour faciliter le passage à l'ère du numérique, nous avons énormément communiqué. Des formations ont même été dispensées de manière progressive lors de la mise en oeuvre de nouveaux modules. Pour l'instant, l'ENT change surtout la manière de communiquer des enseignants, tant avec les élèves qu'avec les parents. Des modules comme le cahier de texte ou la gestion des notes permettent aux familles d'être informées quasi instantanément. Les professeurs ne sont pas habitués à autant de transparence. Certains ont peut-être l'impression de perdre du pouvoir. De plus, les élèves maîtrisent parfois mieux l'informatique que les enseignants. Ce qui n'est pas toujours facile à accepter. Mais si l'ENT peut inciter les enseignants à venir à l'informatique, c'est une bonne chose. Car, dans cinq ou dix ans, elle sera incontournable. »